



SAS ESSOR IMMOBILIER

Au Capital de 126 500 €

8 rue Jean Jaurès

66500 PRADES

RCS : Perpignan 752 355 735

Tél : 04.68.96.09.87 - E-mail : prades@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Janvier 2014

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous) – TVA : 20%

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00 000 à 100 000€	5 833.33€	7 000€
De 100 001 à 150 000€	7 500€	9 000€
De 150 001 à 200 000€	10 000€	12 000€
De 200 001 à 250 000€	10 833.33€	13 000€
De 250 000 à 300 000€	12 500€	15 000€
De 300 001 à 400 000€	15 000€	18 000€
Plus de 400 000€	4.17% du montant de la transaction	5% du montant de la transaction

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

➔ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Avis de valeur (Dossier d'estimation) : 150 €

N° TVA intra-communautaire : FR 19 752 355 735 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°66-2014—14 délivrée(s) par la préfecture de Perpignan – Activité(s) : Transaction, location et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion: Compagnie européenne de garanties et cautions, 16 rue Hoche, Tour Kupka, 92219 La Défense cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



SAS ESSOR IMMOBILIER

Au capital de 126 500€

8 rue Jean Jaurès

RCS : Perpignan 752 355 735

Tél : 04.68.96.09.87 - E-mail : prades@laforet.com

Locations – Barème à compter du 01/10/2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 5€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 5€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

12% HT du loyer annuel, soit 14.4% TTC à la charge du preneur.

Commerciaux :

12% HT du loyer annuel, soit 14.4% TTC à la charge du preneur.

Garage-Parking-Remise :

Forfait 120€ TTC par partie

Gestion locative – Barème à compter du 01/01/2014

Honoraires de gestion:

7.5% HT du loyer annuel, soit 9% TTC à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR 19 752 355 735 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte(s) professionnelle(s) n°66-2014—14 délivrée(s) par la préfecture de Perpignan – Activité(s) : Transaction, location et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion: Compagnie européenne de garanties et cautions, 16 rue Hoche, Tour Kupka, 92219 La Défense cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante